

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 43 (2016)
Heft: 164

Rubrik: L'expression du mois de décembre 2016

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'EXPRESSION DU MOIS DE DÉCEMBRE 2016

A vous de jouer les patoisant(e)s !

Dans votre patois, comment parlez-vous

des moyens de transport ?

Quels sont les mots et les expressions pour décrire
le transport des PERSONNES ?

Dictons, devinettes et poèmes sont les bienvenus
pour illustrer votre vocabulaire.

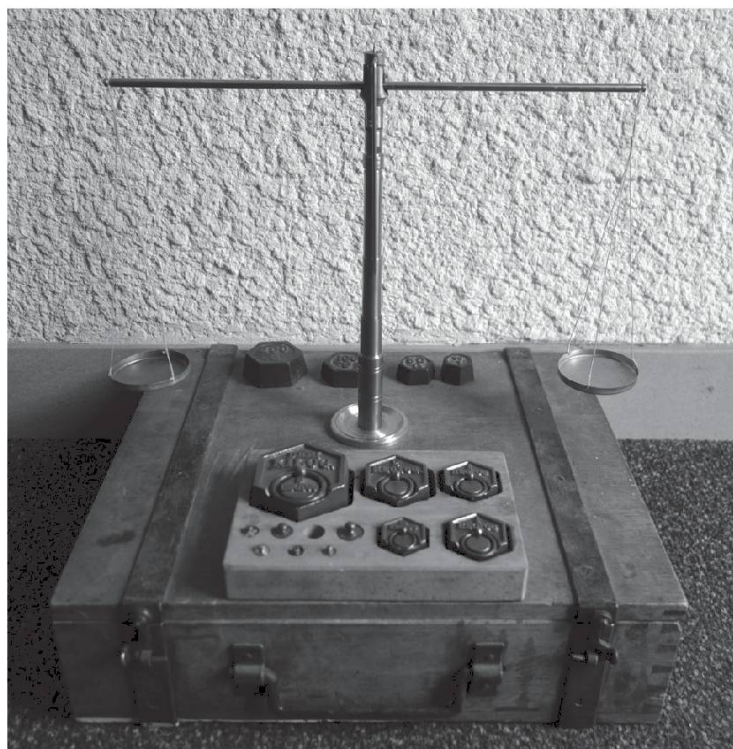
!! Il vous est demandé de ne pas lister ici les moyens de transporter les choses et les marchandises !!

Un autre thème vous permettra de le faire. Nous collectons pour décembre uniquement les mots en lien avec les HUMAINS !!

Délai mardi 11 octobre 2016

!! ATTENTION !!

Nous prions instamment nos contributeurs de faire un tri du vocabulaire : merci de présenter les informations en lien avec le thème.



**Les contributions pour
L'EXPRESSION DU MOIS
doivent impérativement
nous parvenir
DACTYLOGRAPHIÉES
sur un support
informatique,
de préférence par courriel.**

Balance et poids. Photo
Guy-Pierre Barmaz, Anniviers.